

## PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT POUR UNE RÉINSCRIPTION À DAUPHINE

Les documents rédigés en langue étrangère doivent être traduits en français  
(traduction certifiée)

Des modèles d'attestation peuvent remplacer certains de vos justificatifs et sont accessibles  
sur le site de Paris Dauphine-PSL:

<https://dauphine.psl.eu/formations/scolarité/inscriptions-administratives#c100657>

### ÉTAT CIVIL

#### Étudiant-e-s de nationalité française :

- Photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport

#### Étudiant-e-s internationaux :

- **Ressortissant d'un pays de l'Union Européenne** : photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport
- **Ressortissant d'un pays hors de l'Union Européenne** : photocopie du titre de séjour ou du passeport (page de l'état civil)

### ASSURANCE

- Attestation de **Responsabilité Civile** dans le cadre des études et stages (**modèle à télécharger – lien ci-dessus**)